

## COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 JANVIER 2005

PRESENTS : MM. BOYER – LEROUGE – MERCIER – BRUEZ – CARPENTIER — WIART – LAUDE – THUIN - CUVILLIER - FOULET

MMes CACHEUX — COQUART – CATTIAUX - BRANCAR T

ABSENTE EXCUSEE : Mme DEREGNAUCOURT

### **1°) Centre de loisirs du 7 au 11 février 2005**

Participation des familles :

- Enfants de Bourlon, y compris les extérieurs dont les grands parents demeurent à Bourlon : 3 €/ jour
- Enfants extérieurs : 6€/ jour
- Repas cantine : 3€60 / repas
- Journée Mac Do : 3€60 pour les enfants ne fréquentant pas la cantine (prix du repas)

Salaire de la directrice et des animateurs :

- Directrice : Forfait de 550 € brut
- Animateur : taux horaire du SMIC (7€61) × 6h30(jour) × 5 jours = 247€35
- Aide animateur : forfait de 40€
- Agent de service : taux horaire du SMIC (7€61) × 4h (jour) × 4 jours = 121€76

Participation de la CAF

Dans le cadre du contrat « aide au temps libre et aux vacances » une convention sera signée pour permettre la subrogation de la valeur des bons délivrés aux familles par la CAF. La signature du contrat « temps libre » permet la prise en charge à hauteur de 60% du salaire de la Directrice.

### **2°) Résultat d'exécution du budget au 31 décembre 2004 :**

- Excédent de fonctionnement : 122 654 € 09
- Déficit d'investissement : 45 636 € 56
- Soit un excédent à la clôture de 77 021 € 53 qu'il faut corriger pour les dépenses engagées non mandatées de 23 829 € par des recettes non encaissées de 11 840 €, ce qui fait un excédent net de 65 031 €.

### **3°) Travaux d'investissement 2005-2007, ordre de priorité :**

#### **A – Travaux prioritaires :**

- Création d'une salle de classe à l'école (ouverture d'une classe en septembre 2005)
- Salle polyvalente : chauffage de la salle des sports.
- Curage des bassins et fossés de récupération des eaux usées chemin de Marquion.
- Création d'un fossé chemin de Cambrai (à comptabiliser dans l'enveloppe globale des crédits ouverts sur 3 ans de 20 000 €)
- Château d'eau (travaux divers : porte, peinture, clôture, ...): travaux pris en charge par le budget des eaux.

#### **B – Investissements nouveaux éventuels :**

- Parking salle polyvalente

- Création de trottoirs rue Victor Lacroix depuis l'intersection rue du Marais jusqu'à la sortie du village
- 2<sup>ème</sup> phase des travaux d'aménagement de la traversée du village

#### **4°) Planning des réunions du CM :**

Le conseil se réunira désormais mensuellement tous les derniers vendredi du mois soit les 25 février, 25 mars, 29 avril, 27 mai, 24 juin, 22 juillet, 30 septembre, 28 octobre et 25 novembre.

#### **5°) Bulletin municipal 2005**

Il sera édité sur la forme des précédents et distribué dans la 1<sup>ère</sup> quinzaine de janvier.

#### **6°) Document d'urbanisme :**

Le maire expose à l'assemblée l'intérêt que représenterait pour la commune l'adoption d'un document d'urbanisme afin de déroger règlement national d'urbanisme.

Il informe de sa rencontre avec un technicien de la DDE, en charge de l'urbanisme, qui lui a fait part des différentes solutions qui peuvent être apportées et qui est prêt à venir, lors d'une prochaine réunion du conseil, exposer ce qui précède.

**NB : Le technicien de la DDE, M KASPAR, sera présent lors de la réunion du 25 février prochain.**

#### **7°) Questions diverses :**

- **Achat d'un photocopieur** : après consultation de 5 fournisseurs, l'offre de Bureautique 2000 a été retenue : Coût 3500 € HT
- **Eclairage public** : ajout d'un lampadaire dans la ruelle située entre la rue de Cambrai et la rue de la Gare
- **Stage de formation** « entretien des bâtiments » de JY Delattre : il se déroulera à St Quentin sous la forme de 5 sessions de 3 jours. Le conseil émet un avis favorable au remboursement des frais de déplacement sur la base de 0€21 le kilomètre (tarif administratif réglementaire).
- **Vote de subventions :**
  1. Dans le cadre du soutien à la formation des apprentis, vote d'une subvention de 50 € à la Chambre des métiers du Nord (2 adolescents de la commune concernés par cette formation).
  2. Catastrophe du Sud-Est Asiatique : le conseil vote une aide de 200 € en faveur de l'UNICEF destinée à la reconstruction des écoles.

#### **- Information sur le prix de l'eau :**

Chaque année l'agence de l'eau Artois-Picardie consulte les communes pour connaître le prix de l'eau. Le prix moyen du m<sup>3</sup> est calculé sur la base d'un service équivalent et d'une consommation annuelle d'un foyer estimée à 120 m<sup>3</sup>.

Il résulte de cette enquête que le prix moyen pratiqué est de 1 € 68 le m<sup>3</sup>. La commune se situe toute proche de ce prix puisqu'il est de 1 € 57 le m<sup>3</sup>.

#### **- Bilan financier pour la réalisation du calendrier et du bulletin municipal 2005 :**

1. Coût du calendrier : 1071 € 00 HT
2. Coût du bulletin : 2530 € 00 HT
3. Recette des annonces publicitaires : 3391 € 50 HT
4. Reste à la charge de la commune : 29 € 50 HT

- **Avis défavorable** à la demande du PACT à Arras quant à la garantie communale des emprunts relative à un projet d'opération de création de logements de type locatif social.

#### **- Information sur :**

1. L'adhésion de la communauté de communes de Marquion à la mission locale pour l'emploi qui a pour objet de favoriser l'entrée dans la vie active des jeunes de 16 à 25 ans.
2. L'ouverture d'une halte garderie à Marquion (une des 3 personnes recrutées est habitante de la commune)
3. Le projet de jumelage avec la commune de Moryn en Pologne

**- Centre de loisirs de juillet :**

1. Consulter divers organismes pour établir un budget
2. Si centre communal, établir un budget prévisionnel

Le Maire, Jean-Luc BOYER